

FORMATION

# LIVRET DE FORMATION 2022

Fédération

**CFTC** Santé  
Sociaux

Syndicat  
**CFTC**  
*La Vie à Défendre*

© Kingwin- Adobe Stock

Nous attirons votre attention sur le fait que  
les dates prévues sont susceptibles d'être modifiées  
en fonction de la situation sanitaire.

# INDISPENSABLE

## au développement du Mouvement CFTC et à la réussite de nos élections

L'année 2021 a conforté notre représentativité confédérale. La Fédération Santé-Sociaux se doit, pour ce nouveau cycle électoral, d'accentuer ses efforts pour retrouver sa juste place autour de la table du dialogue social. L'année 2022 sera marquée par les Élections du secteur de la Fonction Publique, et notre Comité National, du 29 et 30 Septembre 2021, en a posé le point de départ.

Le programme 2022 répond donc aux orientations nationales.

### Il s'oriente autour des axes suivants :

- la réussite des élections FPH et du secteur Privé ;
- La formation des militants et des élus ;
- La formation et l'accompagnement des responsables de structures
- La formation sur « l'Insertion des Travailleurs en Situation de Handicap ».

Les stages proposés dans ce livret se dérouleront pour la plupart d'entre eux, à la Fédération de : 9h00-12h30 et 14h00-17h00 avec un horaire de dernier jour de stage vers 16h00.

La Fédération pourra organiser des sessions de formation en région en fonction des demandes et besoins de nos structures. Pour se faire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre syndicat départemental et du service de formation, pour l'organisation de formations délocalisées. Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner.

Le plan de formation fédéral 2022 en quelques chiffres :

- 40 formations et rencontres programmées ;
- 25 modules différents ;
- 1390 journées stagiaire prévues

Nous restons à votre écoute pour répondre à vos préoccupations. ■

Dominique Visticot,  
*Responsable Adjointe de Formation*

Frédéric Fischbach  
*Responsable de Formation*



# LA FORMATION SYNDICALE COMMENT ÇA MARCHE ?

## DROIT À LA FORMATION

Dans le secteur privé, chaque salarié a droit à 12 jours par an de CFESS (Congé de Formation Économique, Sociale et Syndicale). Celui-ci est porté à 18 jours pour les formateurs et les salariés ayant des responsabilités syndicales.

## INSCRIPTION ET DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE À L'EMPLOYEUR

- ★ **INSCRIPTION** : Le nombre de places par session est limité. Vous pouvez vous pré-inscrire à un stage à tout moment. En cas de désistement, il est important d'en informer rapidement le service Formation afin qu'un autre militant puisse s'inscrire. Deux mois avant la date, vous recevrez par mail un dossier de confirmation d'inscription. Vous devrez impérativement renvoyer au Service Formation le bulletin d'inscription pour confirmer votre participation.
- ★ **DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE** : Vous devez adresser une demande d'autorisation d'absence à votre employeur **au moins 30 jours avant le début du stage**. Sans réponse de l'employeur dans un délai de 8 jours après le dépôt de la demande, le congé est considéré comme autorisé.

## MAINTIEN DE SALAIRE DURANT LA FORMATION (secteur privé)

L'ordonnance n°2017-1386 du 22/09/2017 a modifié le dispositif de maintien de salaire dans le cadre d'un CFESS. Désormais, le salarié a droit au maintien total de sa rémunération par l'employeur pour tout congé de formation effectué postérieurement au 23/09/2017.

## REMBOURSEMENT DE VOS FRAIS

- ★ **FRAIS DE TRANSPORT** : Les frais de déplacement sont remboursés sur la base SNCF 2<sup>ème</sup> classe + frais d'approche en voiture domicile-gare (aller/retour) + tickets de métro (aller/retour) gares parisiennes. Si vous venez en voiture, le remboursement est de l'ordre de 0,36 € par kilomètre dans la limite de 89,10 € (soit 270 kilomètres maximum).
- ★ **L'HÔTEL** : Les chambres sont réservées par le service Formation et prises en charge directement par la Fédération. Si vous gérez vous-même votre réservation, le remboursement s'effectuera sur la base du tarif fédéral soit 90 € (nuit + petit-déjeuner).
- ★ **LES DÉJEUNERS** : ils sont pris en charge par la Fédération à hauteur de 18 € .
- ★ **LES DÎNERS** : ils restent à l'initiative de chacun et sont remboursés à hauteur de 22 € maximum par nuitée.

# FORMATIONS TOUS SECTEURS

MODULES	OBJECTIFS	PUBLIC
<b>FIME (Formation Initiale des Mandatés et Élus)</b> → 1-2-3 mars → 6-7-8 septembre	→ S'approprier la spécificité de la <b>CFTC</b> , ses valeurs, son histoire. → Se situer dans l'organisation <b>CFTC</b> et dans un réseau. → Connaître les fondamentaux du rôle et des missions des IRP.	Nouveaux militants
<b>Communication écrite et numérique</b> → 15-16-17 février → 8-9-10 novembre	→ Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication sur un média « papier et digital ». → Connaître les outils et apprendre à choisir les plus adaptés. → Mettre la communication écrite et numérique au service de son action syndicale.	Militants avec mandat ayant suivi la formation FIME
<b>Communication orale</b> → 26-27-28 avril → 25-26-27 octobre	→ Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication. → Développer son aisance relationnelle. → Mettre la communication au service de son action syndicale.	Militants avec mandat ayant suivi la formation FIME
<b>Sensibilisation santé au travail</b> → 18-19 janvier → 3-4 mai	→ Prendre conscience de l'importance de la santé et de la sécurité . → Appréhender les notions de RPS. → Appréhender les enjeux de l'évaluation et de la prévention des risques.	Membres du CSE, CSSCT, DS, CHSCT
<b>Prévention des TMS</b> → 7-8-9 juin	→ Appréhender la notion de troubles musculo-squelettiques. → Prendre conscience des conséquences des risques liés aux TMS. → Identifier les méthodes de prévention.	Membres du CSE, CSSCT, DS, CHSCT
<b>Risques Psychosociaux (RPS)</b> → 15-16-17 novembre	→ Maîtriser les notions liées à l'évaluation des RPS. → Acquérir une culture de prévention, une capacité d'observation. → Identifier les moyens d'action des représentants du personnel.	Membres des CHSCT, DP, CE, DS, RS, CSSCT
<b>Mission SSCT</b> → 8-9-10 février → 4-5-6 octobre	→ Connaître le fonctionnement de la CSSCT. → Comprendre les enjeux de la prévention dans l'entreprise. → Connaître les outils et méthode de prévention. → Maîtriser la pratique d'une méthode d'analyse des risques après la survenance d'un accident. → Connaître les principes de l'exploitation des résultats des analyses.	Membres du CSE, DS CHSCT, CSSCT
<b>Arbre des Causes</b> → 8-9 mars	→ Maîtriser la pratique d'une méthode d'analyse des risques après la survenance d'un accident. → Connaître les principes de l'exploitation des résultats des analyses.	Membres des CHSCT, DP, CE, DS, RS, CSSCT
<b>Développer sa Section Syndicale</b> → 5-6-7 avril	→ Identifier le potentiel de développement pour la section. → Prévoir et mettre en œuvre les actions de développement de la section en impliquant les adhérents.	Public et Privé
<b>Responsables de Syndicat</b> → 10-11-12 mai	→ Connaître les missions d'un syndicat et les rôles des dirigeants. → Gérer et développer le syndicat en gagnant les élections professionnelles. → Animer une équipe et mettre en œuvre le projet du syndicat.	Public et privé
<b>Insertion des travailleurs en situation de handicap</b> → 13-14-15 avril	→ Distinguer les différentes approches et classifications du handicap. → Maîtriser les différentes lois et les apports de la loi du 11/2/2005. → Savoir repérer les interlocuteurs internes et externes à l'entreprise et connaître leur champs d'intervention. → Connaître le rôle des syndicats dans la négociation et accords d'entreprise.	Membre des CSE, DS/RSS, RS au CSE
<b>INARIC</b> → 31 mars - 1 avril	→ Acquérir l'utilisation de l'outil Inaric. → Gérer la saisie des adhésions.	Responsables de Syndicat

# FORMATIONS SPÉCIFIQUES SECTEUR PRIVÉ

MODULES	OBJECTIFS	PUBLIC
<b>Comité Social et Économique (CSE)</b> (50 salariés et+) → 15-16-17 mars → 13-14-15 sept. (11 à 49 salariés) → 25-26-27 janvier	→ Connaître les modalités de mise en place d'un CSE. → Identifier les attributions spécifiques du CSE et ses règles de fonctionnement. → Maîtriser les nouvelles conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel.	Membres du CSE, DS, RS au CSE
<b>Élections Professionnelles</b> → 22-23-24 novembre	→ Construire une stratégie de campagne électorale pour permettre la réussite des élections. → Mettre en œuvre les étapes clés de son plan d'action.	Tous militants impliqués dans la préparation des élections professionnelles de sa structure
<b>DS/RSS</b> → 22-23-24 mars → 12-13-14 octobre	→ Connaître le rôle et les missions des DS et RSS. → Identifier les moyens d'action et savoir les utiliser. → Assurer un meilleur service aux salariés.	DS et RSS ayant suivi la formation FIME
<b>Négociations Collectives</b> → 13-14-15-16 juin	→ Appréhender le cadre juridique. → Maîtriser les techniques de négociation. → Définir une stratégie en construisant un positionnement <b>CFTC</b> .	DS et RSS ayant suivi la formation FIME
<b>Initiation au Droit du travail</b> → 29-30-31 mars	→ Apprendre à utiliser les sources et outils juridiques. → Connaître les mécanismes de l'élaboration et de la rupture du contrat de travail.	Tout militant ayant suivi la formation FIME
<b>Rupture Contrat de Travail</b> → 6-7-8 décembre	→ Expliciter les différents cas juridiques du licenciement (licenciement personnel, licenciement pour motif économique). → Identifier les actions syndicales de défense du salarié et le juge compétent.	Tout militant ayant suivi la formation FIME
<b>Exécution du Contrat de travail</b> → 20-21-22 septembre	→ Identifier les changements survenus dans l'exécution du contrat de travail (maladie, accident, congés payés, congés spéciaux...) → Expliciter ces cas de suspension du contrat de travail au regard de leur impact sur la rémunération. → Apprendre à lire un bulletin de paye simple pour vérifier le respect par l'employeur de ses obligations.	Tout militant ayant suivi la formation FIME

# FORMATIONS SPÉCIFIQUES SECTEUR PUBLIC

MODULES	OBJECTIFS	PUBLIC
<b>FIME (Formation Initiale des Mandatés et Élus)</b> → 18-19-20 octobre	→ S'approprier la spécificité de la <b>CFTC</b> , ses valeurs, son histoire. → Se situer dans l'organisation <b>CFTC</b> et dans un réseau. → Connaître les fondamentaux du rôle et des missions des IRP.	Nouveaux militants du secteur public
<b>Droit syndical et actualité dans la FPH</b> → 27-28-29 sept.	→ Appréhender le protocole PPCR dans les établissements. → Création et enjeux des GHT - Positionnement syndical.	Militants ayant au moins un mandat (CAP, CTE, CHSCT)
<b>CTE (Comité Technique d'Établissement) Module 1</b> → 17-18-19 mai	→ Connaître les bases juridiques du CTE. → Apprendre à préparer cette instance. → Le rôle d'un élu <b>CFTC</b> au CTE.	Les élus titulaires et suppléants au CTE
<b>Elections FPH</b> → 19-20-21 avril	→ Construire une stratégie de campagne électorale permettant à la <b>CFTC</b> de réussir les élections. → Mettre en œuvre les étapes clé de son plan d'action.	Responsable de section et militants
<b>Droit des contractuels dans la FPH</b> → 31 mai → 1-2 juin	→ Dispositions générales applicable aux agents contractuels des établissements. → Être au fait des dernières évolutions législatives : décrets modifiant le statut des agents...	Responsable de section de la Fonction Publique Hospitalière

Dates à confirmer  
3<sup>ème</sup> trimestre 2021

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

STAGE CHOISI : .....

DATES DE LA SESSION : .....

CODE INARIC (obligatoire) .....

NOM .....Prénom.....

Adresse .....

Téléphone .....

Adresse e-mail (obligatoire) .....

Établissement : .....

Dates des prochaines élections dans votre établissement : .....

Responsabilités syndicales/mandats : .....

Réservation de chambre à prévoir ? Oui  Non

Observations : .....

Date et signature :

Fédération

Santé  
Sociaux

## NOS COORDONNÉES :

Fédération CFTC Santé Sociaux

34, quai de la Loire 75019 Paris

01 42 58 58 89

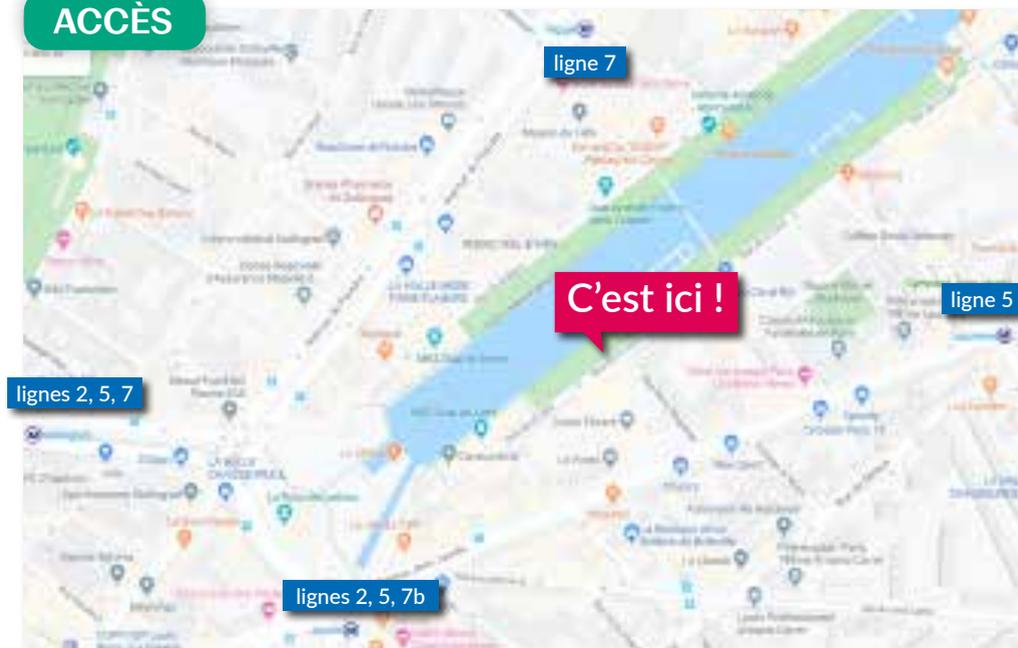
www.cftc-santesociaux.fr

fedec@cftc-santesociaux.fr

facebook.com / CFTCsantesoc

twitter : @CFTCsantesoc

### ACCÈS



#### ► Depuis la Gare du Nord ou la Gare de l'Est

Métro : ligne 5  
(direction Bobigny)  
→ arrêt Jaurès

#### ► Depuis la Gare Montparnasse

Métro : ligne 4  
(direction Porte de Clignancourt)  
→ arrêt Gare de l'Est  
puis Métro : ligne 5  
(direction Bobigny)  
→ arrêt Jaurès  
**OU** Métro : ligne 12  
(direction Aubervilliers)  
→ arrêt Pigalle  
puis Métro : ligne 2  
(direction Nation)  
→ arrêt Jaurès

#### ► Depuis la Gare de Lyon

Métro : ligne 1  
(direction La Défense)  
→ arrêt Bastille  
puis Métro : ligne 5  
(direction Bobigny)  
→ arrêt Jaurès

#### ► Depuis la Gare Saint Lazare

Bus : 26  
(direction Nation/  
Place des Antilles)  
→ arrêt Jaurès ou  
Stalingrad



# À VOS CÔTÉS, POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE

**Pour des compromis, éclairés, équilibrés et exigeants**

## FORMATION

Vous permettre de mieux connaître vos droits et moyens d'action.  
**Vivez une nouvelle expérience formation !**

## EXPERTISE

Vous éclairer sur la gestion de vos budgets, l'emploi, la santé au travail, la situation économique, sociale et environnementale de votre entreprise.  
**Une expertise précise et sur-mesure !**

## CONSEIL

Vous permettre de mieux utiliser vos prérogatives selon les caractéristiques de votre entreprise.  
**Un conseil qui vous aide à agir !**

## NÉGOCIATION

Vous outiller pour permettre de construire de meilleurs accords.  
**Réussissez vos négociations !**

**Pour en savoir +**

01 53 62 71 40 • [contact@secafi.com](mailto:contact@secafi.com) • [www.secafi.com](http://www.secafi.com)

